

Le Biot, le 14 janvier 2021.

Madame, Monsieur,

Les services de la Communauté de Communes du Haut Chablais (CCHC) et les médecins des différentes communes se mobilisent en collaboration avec l'Etat et l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour vacciner au plus vite les personnes de 75 ans et plus.

La CCHC a reçu l'autorisation du Préfet de la Haute Savoie pour ouvrir un centre de vaccination.

Le centre de vaccination du Haut Chablais est situé dans les locaux de la Maison de Santé situé au **58 impasse Alexis Léaud à Saint Jean d'Aulps (74430)**

La marche à suivre pour vous faire vacciner est la suivante :

Prendre rendez-vous sur Doctolib de préférence sur le lien suivant:

<https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/saint-jean-d-aulps/centre-de-vaccination-covid-19-du-haut-chablais> ou par téléphone au **06 12 52 94 10**

Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter votre médecin traitant pour avoir des explications préalables.

Le jour de votre vaccination, pensez à venir muni de votre carte d'identité, et de votre carte vitale.

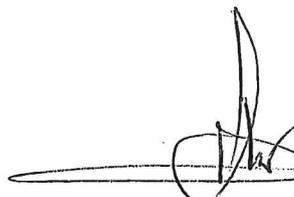
Si vous ne pouvez pas vous déplacer, appelez nous au 06 12 52 94 10, nous organiserons votre transport aller et retour.

C'est uniquement par la vaccination que nous ferons reculer l'épidémie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jean-Claude DENNE

Vice-Président en charge de l'Action Sociale et de la Santé



[www.cc-hautchablais.fr](http://www.cc-hautchablais.fr)

